

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18/12/08

PRESENTS = R. MAISONNEUVE. M. LAPEYRADE. G. DELAINE. G. LATAPIE.
E. LAFOURCADE. R. LASBATS. A. BOURNAZEL. R. LAFOURCADE.
ABSENT EXCUSES = C. LARRIEU. A. LEMAITRE. C. MONTARDON.
SECRETAIRE de SEANCE = G. DELAINE.

Ordre du jour.

- Carte communale.
- Cimetière (réévaluation du tarif des concessions, dépositaire)
- Délibérations
- Infos
- Questions diverses

Carte communale.

M. le Maire présente la carte en séance, et explique que lors de la rencontre avec M. le secrétaire général de la préfecture du 12 Novembre, plusieurs points rejetés par les services de l'agriculture ont trouvé des solutions positives.

Après discussion, l'assemblée décide d'adopter la carte communale. Vote : 8 oui.

Cimetière.

A ce jour le tarif des concessions est de 9.15€ le M2 pour 30 ans. Les concessions ont une surface de 2 ou 4 M2.

Après discussion, M. le Maire propose de porter le tarif à 25€ le M2 pour 30 ans.

Vote : 8 oui.

M. le Maire propose d'annuler la délibération du 24/11/2000 qui affecte les 2/3 des produits des concessions au profit du CCAS, et de répartir la totalité des produits des concessions au profit du budget communal.

Vote : 8 oui.

M. le Maire signale que nous avons récupéré 3 places, un dépositaire sera réalisé plus tard.

Salles associations.

Un règlement intérieur a été rédigé, après lecture M. le Maire propose d'adopter le règlement, celui ci est affiché à l'entrée des salles.

Vote : 8 oui.

Délibérations.

M. le Maire propose de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Art.	Libellé	Recettes	Dépenses
6413	Rémunération personnel non titulaire		9500
6419	Remboursement rémunération personnel	3000	
7388	Autres taxes	6500	

Réunion du 18/12/08 (suite)

Réajustements des comptes (suite)

Art	libellé	Dépenses
60632	Fournitures petit équipement	1220
61524	Entretien bois et forêts	- 1220
61523	Entretien voies et réseaux	4500
613	Locations	-200
61521	Entretien terrains	-500
61551	Entretien matériel roulant	-1400
623	Publicité, relations	-2400
66111	Charges d'intérêts	300
022	Dépenses imprévues	-300

Infos

M. le Maire informe : nous avons reçu un courrier de la DRIRE qui nous demande de prendre des dispositions pour vérifier les compteurs d'eau potable à partir du 1 janvier 2010. Pour l'instant il n'y a pas d'organisme agréé, mais nous devons faire des propositions pour effectuer ces vérifications périodiques. Après discussion nous proposons : 4 lots de compteurs à vérifier suivant leur situation géographique et un calendrier d'étalonnage de 2013 à 2016.

Nous avons reçu également une demande de la BRGM (bureau de recherche géologique minière) pour effectuer un inventaire des glissements de terrain et érosion des berges.

FAR 2009: le dépôt des dossiers de demande de subvention doit être déposé pour le 31/01/09. Nous allons proposer un devis estimatif de la DDE afin d'aménager et sécuriser les abords de l'école, ce projet permet de prendre en compte la partie du fossé en face de chez Mme THOLUMAS. Montant du devis 41270.37€ TTC.

Agence Postale : Visite de Mme BATTY, sous directrice des HP de la Poste , le 7 janvier 2009.

M. le Maire propose de prendre une délibération de principe pour la création d'un dépôt vente dans l'agence communale. Vote : 8 oui.

Le pilier du portail du Presbytère s'est fissuré suite à un coup de vent. Un avis et un devis sera demandé à l'entreprise Menjoulou.

Réunion du 18/12/08 (suite)

Infos (suite)

Télétransmission de document : les services de l'état mettent en place un système d'envoi de document sécurisé. Devis d'installation : 309.76€ , le prix de l'abonnement est en cours d'étude , environ 90€ / an. La télétransmission permet d' économiser le papier et les timbres.

Le rapport du commissaire de l'enquête publique du périmètre de mobilité de l'Adour peut être consulté en Mairie.

Cadeaux de fin d'année : Un coffret cadeau d'une valeur de 30€ va être distribué par l'employé communal aux 15 personnes les plus âgées résidant la commune.

Fin de la séance.